Image not found or type unknown

Demande pour faire la nationalité

Par **DADO**, le **05/01/2015** à **09:29**

Bonjour
Ma mère a un titre de séjour 10 ans
Mon père et mes sœurs ont la nationalité française depuis 2008
Mes frères sont de Nationalité français depuis 2011
Moi j'ai entrée en France en 2011 avec visa court séjour (un mois)
J ai Marie depuis août 2013 avec Un tunisien de nationalité française
Maintenant j ai un visa longue séjour (visa un an)
Je peux faire un demande pour la nationalité ???????
Merci de me réponde

Par **aguesseau**, le **05/01/2015** à **17:33**

bjr,
il existe plusieurs conditions pour obtenir la nationalité française par mariage, en particulier il faut un délai de 4 années à compter de votre mariage ce qui n'est pas votre cas.
vous pouvez consulter ce lien:
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2726.xhtml

cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés